

DOSSIER DE PRESSE

Une nouvelle offre de service pour former les agents publics au numérique :

Lancement du Campus du numérique public



Le 9 janvier 2024 à l'Institut national du service public, Paris

Sommaire

Édito3
Les ressources humaines de l'État dans le numérique : état des
lieux4 à 6
Une nouvelle offre de service pour former les agents publics au
numérique :
1)Le Campus du numérique public : former tous les agents publics qui le
souhaitent au numérique et insuffler l'excellence numérique dans
l'administration7 - 8
2)Evaluer et développer les compétences numériques de 100% des
agents publics à travers le déploiement de PIX dans l'ensemble des
ministères9
3)Expérimenter des parcours de reconversion vers les métiers de la filière
numérique en tension10
4)Lancer des parcours de professionnalisation afin de transformer la
conduite de projets numériques dans l'État11 - 12
5)Engager les décideurs publics dans la transformation numérique de
l'action publique à travers un plan de formation sur un an

Édito



Stéphanie Schaer, directrice interministérielle du numérique (DINUM)



Cornelia Findeisen, cheffe du département RH de la filière numérique de l'État à la DINUM

La nécessité de disposer d'une stratégie RH puissante pour réussir nos grands enjeux de transformation numérique et garantir notre souveraineté est un constat largement partagé, réaffirmé par les conclusions du rapport datant de janvier 2023 de l'Inspection générale des finances et du Conseil général de l'économie de l'industrie, de l'énergie et des technologies portant sur les ressources humaines de l'État dans le numérique¹, la circulaire de la Première ministre du 7 février 2023 visant à mettre en place un dispositif de pilotage et d'encadrement des dépenses en prestations intellectuelles informatiques de l'État², et la nouvelle stratégie numérique l'État³ éditée par la direction interministérielle du numérique (DINUM) en mars 2023.

Si le numérique pouvait être jadis qu'un moyen de dématérialiser, c'est désormais un levier transformateur pour concevoir et réussir l'ensemble des politiques publiques. Pour rendre l'État plus efficace, plus simple et plus souverain, notre ambition, au sein de la DINUM et de l'État, est de créer une culture numérique commune auprès de tous les agents et de la diffuser largement.

Le lancement aujourd'hui du Campus du numérique public offre à tous les agents publics, techniciens, managers, décideurs, l'opportunité de disposer des clés et d'une boîte à outils pour s'emparer de la puissance offerte par le numérique. Qu'ils soient spécialistes ou néophytes, le numérique est une matière en mouvement aussi puissante que complexe qui nécessite un apprentissage tout au long de la vie dont le rythme est dicté par les innovations technologiques.

Nous incitons tous les agents publics qui le souhaitent à se rendre sur <u>campus.numerique.gouv.fr</u> et à faire appel aux équipes du Campus pour être accompagnés.

3

¹ Source : rapport de l'Inspection générale des finances et du Conseil général de l'économie de l'industrie, de l'énergie et des technologies, « Les ressources humaines de l'État dans le numérique », janvier 2023, <u>consultable en ligne</u>.

² Source : circulaire de la Première ministre du 7 février 2023 visant à mettre en place un dispositif de pilotage et d'encadrement des dépenses en prestations intellectuelles informatiques de l'État, <u>consultable en ligne</u>.

³ Source : feuille de route du numérique de l'Etat, consultable en ligne.

Les ressources humaines de l'État dans le numérique : état des lieux

Chiffres clés:

+ 21 000 agents publics⁴ exercent une activité essentiellement numérique dans le domaine civil (le ministère des armées employant de son côté plus de 28 000 agents).

3 500 postes supplémentaires devront être créés dans les 5 prochaines années⁴, ce qui conduira à un total de 2 500 recrutements par an, soit 50% de plus qu'actuellement et surtout 100% de plus en ce qui concerne les contractuels.

Tous les ans, près de 50% des 600 000 agents publics⁵ d'administrations centrales et de services déconcentrés expriment le besoin de bénéficier de formations ou d'accompagnement pour perfectionner leurs pratiques et usages professionnels dans le domaine du numérique. Un chiffre qui ne décroit pas et reste stable depuis 2020.

Le volet numérique du Plan de relance a révélé des besoins magistraux et des solutions encourageantes en matière de formation au numérique : 3,2 millions d'euros ont été accordés par la DINUM aux ministères pour former leurs agents au numérique à travers le guichet du Plan de relance "Accompagner l'appropriation des méthodes de travail numériques au sein des équipes". Parmi les formations déjà dispensées : des formations aux outils collaboratifs et aux méthodes agiles, des formations au management à distance et par le numérique pour les managers et cadres dirigeants, des programmes d'animation de communautés apprenantes au service de la transformation numérique...

⁴ Source : rapport de l'Inspection générale des finances et du Conseil général de l'économie de l'industrie, de l'énergie et des technologies, « Les ressources humaines de l'État dans le numérique », janvier 2023, <u>consultable en ligne</u>.

⁵ Source : résultats du baromètre numérique de l'agent public 2022, consultable en ligne.

Constats et enjeux :

« Le numérique est désormais omniprésent dans l'État : premier mode d'interaction avec les citoyens et usagers des services publics, il a investi le travail des agents et il modifie en profondeur la manière dont l'État conduit et même conçoit ses politiques. Ce numérique dépasse, même s'il l'englobe, l'informatique qui servait d'outil d'optimisation et de dématérialisation de processus existant antérieurement, et n'est plus assimilable à une fonction support. Cette évolution requiert de nouvelles compétences, qui remplacent en partie les anciennes et qui ne cessent d'évoluer avec l'émergence de nouvelles technologies, de nouvelles règles et de nouveaux usages. Ces besoins de compétences de l'État sont à la fois très importants en quantité au vu de l'accélération de la transformation numérique ainsi qu'en qualité car du numérique dépendent la conception et le succès de la conduite de nombreuses politiques publiques. Or, si l'on examine l'investissement de l'État dans les ressources humaines du numérique au cours des dernières années, le constat est que l'effort est resté en deçà des besoins, malgré un plan d'action lancé en 2019 ».6

Un an après le rapport de l'Inspection générale des finances et du Conseil général de l'économie de l'industrie, de l'énergie et des technologies portant sur les ressources humaines de l'État dans le numérique, dans la perspective de la circulaire de la Première ministre du 7 février 2023 visant à mettre en place un dispositif de pilotage et d'encadrement des dépenses en prestations intellectuelles informatiques de l'État, et à la lumière des dernières innovations technologiques telles que le recours à l'intelligence artificielle pour mieux assurer le service public, la nécessité de donner une impulsion nouvelle à la stratégie de ressources humaines de l'État dans le numérique n'a jamais été aussi essentielle pour en faire un employeur attractif sachant capitaliser sur l'intérêt et la diversité des missions qu'il peut offrir pour attirer et fidéliser les talents dont il a besoin. Ce rapport précisait aussi l'importance pour l'État de ne pas limiter son action en matière de ressources humaines à la seule filière numérique et de faire de la formation de l'ensemble des cadres supérieurs aux enjeux de la transformation numérique une condition indispensable pour permettre la transformation numérique de l'État.

⁶ Source : rapport de l'Inspection générale des finances et du Conseil général de l'économie de l'industrie, de l'énergie et des technologies, « Les ressources humaines de l'État dans le numérique », janvier 2023, <u>consultable en ligne</u>.

En tant que cheffe de file du numérique de l'État, la DINUM a endossé le rôle de DRH de la filière numérique de l'État depuis la publication de la nouvelle stratégie numérique de l'État publiée en mars 2023. L'ambition de l'État est claire : renforcer significativement les compétences numériques en son sein en attirant, recrutant, formant et fidélisant des professionnels du numérique disposant de compétences rares et pointues nécessaires pour réussir ses grands projets de transformation et garantir sa souveraineté.

Pour ce faire, un Campus du numérique public est lancé aujourd'hui avec l'ambition de former tous les agents publics qui le souhaitent au numérique et insuffler l'excellence numérique dans l'administration. Son lancement est accompagné d'annonces inédites pour évaluer et développer les compétences numériques des agents publics, expérimenter des parcours de reconversion, professionnaliser des parcours et choix de carrières transformateurs et engager les décideurs publics dans la transition numérique engagée par l'État.

Une nouvelle offre de service pour former les agents publics au numérique :

1) Le Campus du numérique public : former tous les agents publics qui le souhaitent au numérique et insuffler l'excellence numérique dans l'administration

Pour réussir ses grands chantiers de transformation et garantir sa souveraineté numérique, l'État a besoin de disposer d'agents publics formés au numérique et aux méthodes permettant de tirer profit de toute sa puissance. A cet effet, un Campus du numérique public est créé à destination de tous les agents publics du numérique.

Sa conception repose sur 5 piliers et ceux-ci s'articulent autour d'une recherche d'impact concrétisée par des indicateurs.

- Fondamentaux numériques des agents publics
- Excellence de la filière numérique
- Communautés apprenantes
- Vision des décideurs publics
- Avenir de l'action publique

Les objectifs :

- Mettre à niveau les agents de la Fonction publique d'État en matière de numérique.
- Développer et professionnaliser la filière du numérique public.
- **Promouvoir des méthodes efficaces** et éprouvées pour déployer la transformation numérique de l'État.
- Aguerrir les dirigeants publics pour renforcer leur vision numérique.
- Attirer les talents numériques de demain.

L'offre:

Conçu pour l'ensemble de la filière numérique, le Campus du numérique public a pour ambition de former tous les agents publics qui le souhaitent au numérique et d'insuffler l'excellence numérique dans l'administration.

Il s'adresse aux **agents de la filière numérique** afin de leur offrir les clés pour progresser, se former en continu et ainsi disposer de compétences à la pointe mais également les accompagner vers des parcours certifiants ; aux **managers de la Fonction publique** pour les sensibiliser aux enjeux du numérique et à la nécessité d'intégrer le numérique dès la phase de conception d'un projet et plus largement à **l'ensemble des agents publics** pour leur permettre de mieux maitriser le potentiel des outils du numérique.

En faisant appel au Campus, les agents peuvent dès à présent :

- Être formés en s'appuyant sur 40 premières offres de formation proposées
- Proposer ou concevoir une formation pour des collaborateurs
- Former en transmettant ses expertises et expériences
- Intégrer une communauté
- Financer une formation

Destiné aux administrations d'État (y compris leurs opérateurs de formations) et aux opérateurs de l'État, un guichet du Fonds pour la transformation de l'action publique (FTAP) est ouvert pour financer des projets visant le développement et l'expérimentation de dispositifs apprenants en vue de leur déploiement en interministériel via l'offre « Campus du numérique public » portée par la DINUM. Plus d'informations sur : https://campus.numerique.gouv.fr/financement-ftap/

Un espace de formation hybride :

Le site campus.numerique.gouv.fr présente l'offre de formation en ligne (via notamment la plateforme MENTOR https://mentor.gouv.fr/login/index.php) et des formations seront aussi dispensées en présentiel au sein d'espaces publics partagés. Le Campus du numérique public est décentralisé de par la diversité des lieux de formation potentiels. Parmi eux : l'Institut national du service public, le Campus Cyber, le lieu de la Transformation publique, l'Agora des services de la Première ministre...

Actualités:

Pour consulter les actualités, un salon Tchap est ouvert et disponible.

2) Evaluer et développer les compétences numériques de 100% des agents publics à travers le déploiement de PIX dans l'ensemble des ministères

Tous les ans, près de 50% des 600 000 agents publics⁷ d'administrations centrales et de services déconcentrés qui évoluent dans un environnement de travail numérique expriment le besoin de bénéficier de formations ou d'accompagnements pour perfectionner leurs pratiques et usages professionnels dans le domaine du numérique. Un chiffre qui ne décroit pas et reste stable depuis 2020.

Ces souhaits concernent principalement les outils bureautiques et collaboratifs, par exemple 1/4 des agents souhaite être formé à la webconférence de l'État, mais aussi des outils métiers comme les SIRH interministériels, Chorus, etc.

Pix, le service public en ligne pour évaluer, développer et certifier ses compétences numériques, a fait ses preuves en matière d'évaluation, de développement et de certification des compétences numériques auprès de nombreux ministères et est déjà utilisé au bénéfice de plus de 100 000 agents de la Fonction publique d'État.

Forts de ces premières collaborations avec la Fonction publique d'État, le Groupement d'intérêt public (GIP) PIX et le Campus du numérique public s'associent pour couvrir l'ensemble des agents publics. Il financera ainsi un déploiement de l'évaluation PIX dans tous les ministères en 2024, et 2025 afin de couvrir l'ensemble des agents de la fonction publique d'État.

Les objectifs : engager 100% des agents publics dans la transition numérique et leur permettre de disposer d'un socle minimal de compétences numériques d'ici fin 2026, produire les évaluations préalables au déploiement de plans de formation, et développer les capacités, l'efficacité et l'employabilité des agents de la Fonction publique d'État.

⁷ Source : résultats du baromètre numérique de l'agent public 2022, consultable en ligne.

3) Expérimenter des parcours de reconversion vers les métiers de la filière numérique en tension

3 500 postes supplémentaires devront être créés dans les 5 prochaines années⁸⁸, ce qui conduira à un total de 2 500 recrutements par an, soit 50% de plus qu'actuellement et surtout 100% de plus en ce qui concerne les contractuels.

Le rapport de mission sur les ressources humaines de l'État IGF-CGE a révélé de forts besoins de l'État sur certains métiers de la filière numérique. Ces métiers en tension couvrent principalement les fonctions de :

- SysOps / DevOps : environ 500 recrutements annuels par an
- Experts de la donnée : 500 recrutements annuels par an
- Chefferie de projet / produit : 500 recrutements annuels par an
- Cybersécurité : une centaine de recrutements annuels par an

Pour ce faire, la DINUM, à travers le Campus du numérique public, expérimentera des parcours de reconversion dès le premier trimestre 2024 et financera 10 parcours de reconversion en 2024 via le FTAP. Si l'expérimentation est concluante, cette démarche de reconversion sera pérennisée avec la création d'un marché ad hoc.

L'objectif est de reconvertir 30 à 50 agents publics par an vers des métiers numériques pour répondre aux besoins de la filière dans les 5 prochaines années.

Des parcours de reconversion sont déjà existants et animés par le Campus :

- Le parcours **chef de projet / produit numérique** Parcours de 3 mois avec deux voies possibles : chef de projet métier et chef de projet technique
- Le parcours conseiller en stratégie numérique (sans prérequis) Parcours de 6 mois

⁸ Source : rapport de l'Inspection générale des finances et du Conseil général de l'économie de l'industrie, de l'énergie et des technologies, « Les ressources humaines de l'État dans le numérique », janvier 2023, <u>consultable en ligne</u>.

4) Lancer des parcours de professionnalisation afin de transformer la conduite de projets numériques dans l'État

La nouvelle stratégie numérique de l'État promeut les méthodes agiles à impact pour engager une mutation profonde des organisations publiques afin d'initier et conduire dans la durée les projets numériques de l'État. Ces méthodes, ayant déjà démontré leur efficacité pour créer de nouveaux services numériques innovants, seront enseignées par le Campus du numérique public au sein de parcours professionnalisants et certifiés.

Il y a un an, la DINUM via son incubateur de services numériques beta.gouv.fr devenait organisme certificateur pour les intrapreneurs de startups d'État engagés dans la conception d'un service public numérique leur permettant de bénéficier de la certification « Concevoir un service public numérique au sein de l'État ». Une première promotion de 5 intrapreneurs a pu bénéficier de cette certification, permettant d'affirmer la valeur du rôle d'intrapreneur dans leur gestion de carrière.

Plusieurs parcours de professionnalisation autour des métiers du mode produit seront prochainement conçus et testés pour soutenir cette démarche de certification. Une expérimentation depuis le 7 novembre 2023 est en cours au sein du département Opérateur des produits interministériels de la DINUM et concerne des métiers tels que ceux de chargé de déploiement / business developer, coach produit, et designer produit.

« Agilité, pragmatisme, engagement, contact permanent avec le terrain et droit à l'erreur : être intrapreneur, c'est une opportunité unique de servir autrement l'intérêt général, au sein d'équipes riches d'une féconde mixité public/privé et pilotées par l'impact, tout en contribuant à la modernisation de l'administration. Un challenge de tous les instants, hautement gratifiant ! Merci à la DINUM pour ce programme essentiel ! » Aurélie Prétat, magistrate et intrapreneuse d'A-Just service dédié à aider les juridictions dans l'affectation de leurs ressources humaines pour réduire les délais de justice, Startups d'État faisant partie des lauréates du fonds d'accélération des Startups d'État et de Territoires (FAST) n°13.

Déjà expérimenté et ayant fait l'objet d'une certification par le biais de France compétences, le métier d'intrapreneur sera reconnu prochainement pour prendre toute sa place dans la conduite de projets numérique. En effet, le Campus du numérique public étendra cette certification à l'ensemble des intrapreneurs en s'appuyant sur le parcours de professionnalisation "intrapreneur / directeur de produit".

« Le rôle du numérique dans les politiques publiques est central : il peut apporter tellement aux services publics fondamentaux et aux fondamentaux des services publics. C'est parce que nous souhaitons que le mérite de ces agents et les compétences qu'ils ont acquises soient reconnus dans le reste de leur carrière que nous leur remettons, pour la première fois, cette certification. Le numérique doit nous permettre l'efficience dans l'action et la décision, l'offre de nouveaux services, le gain de temps pour les agents, la personnalisation des informations et l'automaticité des démarches pour les usagers. Ce sont des gains d'efficacité, de temps et d'argent à portée de main. » Stanislas Guerini, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques.

Partenariats interministériels : la DINUM, l'École Nationale de la Magistrature (ENM) et l'École des Mines lancent le Cycle approfondi du numérique (CANUM) :

La DINUM, l'ENM et l'École des Mines s'associent pour proposer aux professionnels de la justice un nouveau cycle de formation dédié aux enjeux du numérique. Ce cycle, qui débutera le 5 février 2024, se déroulera sur une année et permettra aux participants de développer leurs compétences numériques et de devenir des acteurs de la transformation numérique de l'institution judiciaire.

Le CaNUM est un parcours complet couvrant l'ensemble des aspects du numérique dans la sphère publique. Il comprend notamment des modules sur les fondamentaux du numérique, la conduite de projets numériques, les potentialités offertes par les avancées technologiques et le pilotage de la transformation. Le cycle est ouvert aux magistrats, aux greffiers, aux directeurs des services de greffe et aux contractuels du ministère de la lustice.

Ce partenariat est un exemple de la capacité de la DINUM à mener des partenariats interministériels pour répondre aux besoins des administrations. Il témoigne également de l'engagement de la DINUM à accompagner les professionnels de la justice dans leur transformation numérique.

5) Engager les décideurs publics dans la transformation numérique de l'action publique à travers un plan de formation sur un an

Insuffler l'excellence numérique dans l'administration et diffuser une culture du numérique à tous les niveaux de la chaîne hiérarchique, c'est l'ambition du Campus du numérique public.

Pour diffuser cette culture, il met en œuvre un plan de formation destiné aux 220 directeurs d'administrations centrales pour faire de la transformation numérique des politiques publiques et des administrations une priorité.

Pendant une année, les directeurs d'administrations centrales bénéficieront d'un programme de formation inédit, proposé par la DINUM décliné en quatre modules :

PHASE 1: LANCEMENT:

Une première rencontre dédiée à standardiser une culture commune du numérique public, explorer les bénéfices des méthodes agiles à impact, et définir un engagement.

PHASE 2: PROJECTION:

Afin de disposer de regards divers sur les méthodes de travail et la manière dont les stratégies numériques ou produits se construisent mais aussi pour échanger sur le terrain, 10 visites d'entreprises, d'opérateurs, ou de Startups d'État seront proposées.

PHASE 3: APPROFONDISSEMENTS:

Dans une optique d'intensification des 2 premières phases, 10 activités seront proposées autour du numérique. Parmi elles : des ateliers, hackathon, rencontres...

PHASE 4 : CLÔTURE :

Finalisation du programme et échanges.

Fin novembre 2023, une première formation d'une trentaine de directeurs d'administrations centrales a eu lieu. Aujourd'hui, ils sont une centaine de directeurs d'administrations centrales venus se former à la transition numérique. Au programme, des conférences et ateliers portant sur le numérique comme accélérateur des politiques publiques, la présentation de l'offre de la DINUM, une intervention sur la puissance de l'IA au service de l'action publique...

Contacts presse

Contact presse de la direction interministérielle du numérique :

Floriane Beaudron, cheffe de la mission communication floriane.beaudron@modernisation.gouv.fr
06 10 60 41 19

Direction interministérielle du numérique : numerique.gouv.fr | campus.numerique.gouv.fr